

# Entre les branches

Année 4, no 9

## MUNICIPALITÉ

Novembre 2010

### ÉLECTION

Suite à l'élection du 24 octobre dernier, nous vous donnons les résultats compilés. 49% des inscrits sur la liste se sont déplacés pour voter.

162 électeurs en faveur de Chantal Demers  
250 électeurs en faveur de Jonathan Lavallée  
4 bulletins rejetés.

Le nouvel élu entrera en fonction lors de la séance de novembre.

### AVIS PUBLIC

Avis est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Sylvestre, sera, en 2011, en vigueur pour son troisième exercice financier, et que toute personne peut en prendre connaissance à mon bureau durant les heures d'affaires régulières.

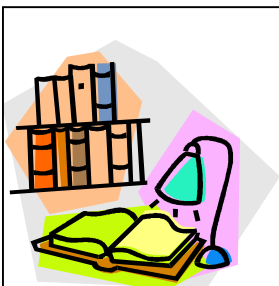
Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi ou au cours de l'exercice suivant ;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :  
MRC de Lotbinière, 6375 rue Garneau, Sainte-Croix ( Québec ) GOS 2H0
- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué ;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 78-1997 de la MRC de Lotbinière et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné le 6 octobre 2010

Céline Bilodeau, directrice générale  
Municipalité de Saint-Sylvestre



**Bibliothèque  
Municipale  
au  
824, Principale**

**Heures  
d'ouverture**

**Judi  
19h à 20h30**

**Dimanche  
10h à 11h30**

## ORGANISMES

### FADOQ

Besoin de personnes supplémentaires afin de compléter une équipe pour les quilles du mardi à 18h45 au local. Pour information communiquez avec M .Roger Drouin au 418-596-2753

Réunion des membres au local le 25 novembre 2010 à 13 heures. Jeux, prix de présence et goûter. Bienvenue à tous !

### CHEVALIERS DE COLOMB de St-Sylvestre et de St-Patrice

Rallye pédestre organisé par les Chevaliers de Colomb dans le secteur village de St-Sylvestre. Vous avez 10 jours pour compléter soit du **25 octobre au 4 novembre**. Les feuilles seront disponibles à St-Sylvestre au bureau municipal et à l'Alimentation St-Sylvestre. À St-Patrice au dépanneur Cybelair, au coût de **\$10 par feuille**.

Le **7 novembre**, il y aura remise des prix au **Centre Multifonctionnel de St-Sylvestre à 13 h 30**. C'est offert à toute la population de St-Sylvestre. Les revenus serviront pour les demandes d'aide faites par les organismes. **Bienvenue à tous !**

### FERMIÈRES

Réunion mensuelle, le 2 novembre à 19h30 à la salle municipale. Programme du mois : Chemin de table soit en couture, tricot ou métier. Un goûter suivra la réunion. Bienvenue à toutes.

~~~~~

### POPOTTE ROULANTE DE LIEN PARTAGE

Nous sommes à la recherche de chauffeurs pour distribuer les repas, une semaine par mois. Ça demande seulement une heure par jour de votre temps. Vous êtes intéressés a donner un peu de temps? Alors n'hésitez-pas, communiquez avec Francine Lamontagne au 418-596-2510.

### VIACTIVE

Exercices légers, jeux de cartes, casse têtes etc.... L'invitation s'adresse à tous et chacun. Seul ça va, ensemble ça donne à chacun beaucoup plus d'énergie !! **Endroit: au local de la FADOQ. Début: mardi le 2 novembre 2010 à 13 heures.** On vous attend en grand nombre! Annette

### SALON DES JEUNES

Du talent à revendre version Salon des Jeunes, le **26 novembre à 19h00**. Préparez vos numéros de danse, chant, magie, etc... Des juges seront sur place. Des prix seront remis aux gagnants. Prix de participation. Inscrivez-vous avant le 12 novembre au 418-596-3090.

**VENEZ EN GRAND NOMBRE!!!!**



### **HALLOWEEN**

La Municipalité désire vous informer que le *dimanche 31 octobre*, les Pompiers de St-Sylvestre assureront la sécurité dans le village pour toutes les personnes qui désireront passer **l'HALLOWEEN DE 13H30 JUSQU'À 16 HEURES.**

Prenez-en bonne note ! Beau temps, mauvais temps, Profitez-en et soyez prudents !

## MERCI

### ÉQUIPE D'ANIMATION LOCALE

La table du partage lors de la célébration de l'Action de grâces, fût une réussite. Votre participation et votre générosité ont contribué à amasser tout près de \$ 400. Le moindre geste posé, du plus petit au plus grand, du plus simple au plus élaboré, fût grandement apprécié. **MERCI SINCÈRE À TOUS !**

### FABRIQUE DE SAINT-SYLVESTRE

La vente de pains fût une réussite, grâce à votre générosité, nous avons vendu 1040 pains, ce qui nous a permis d'amasser un montant de 1 907\$. UN merci à tous les bénévoles qui nous ont aidé lors de cette activité. Nous vous disons à l'an prochain. **MERCI SINCÈRE À TOUS !** **L'équipe de marguilliers**

## FÉLICITATIONS

Nous voulons aussi féliciter Kevin Labrecque pour ses belles performances lors des courses de tracteurs à gazon qui ont eu lieu à St-Sylvestre le 19 septembre dernier. Félicitations Kevin!

Les membres du conseil municipal



## REMERCIEMENT

Nous tenons à remercier sincèrement Madame Paule Drouin, qui a fait participer nos jeunes de 5-7 ans au soccer. Merci à Monsieur Jean-François Marcoux pour avoir organisé la balle molle auprès des jeunes.

Les soirées d'été furent divertissantes. Les enfants et les parents ont bien apprécié ces activités. Merci à Paule et à Jean-François pour votre dévouement !



### COURS D'INFORMATIQUE

Vous aimeriez découvrir le monde de l'informatique, devenir à l'aise avec l'ordinateur, naviguer sur Internet, envoyer et recevoir des courriels, enregistrer des documents, photos et bien plus.

**APPELEZ-NOUS, C'EST GRATUIT**

**ABC Lotbinière 418 728-2226**

## BOTTIN REPER-LIENS

Vous avez un commerce, ou vous offrez différents services, telle la formation populaire, garderie, confiseries et vous désirez vous faire connaître? S.V.P. donnez votre nom et numéro de téléphone au bureau de la municipalité au 418-596-2384.

Ces informations seront disponibles dans la nouvelle édition du Bottin REPER-LIENS et la distribution se fera en décembre prochain à chaque adresse postale.

**Profitez-en ceci est gratuit!**

## CLUB DES MONTAGNARDS

Le club des Montagnards de St-Sylvestre tiendra son assemblée générale annuelle, vendredi le **5 novembre** à 20h00, au petit local de la salle municipale située derrière la caisse populaire. Vous êtes tous les bienvenus. Il nous ferait plaisir de vous voir en grand nombre.

~~~~~

AU RECTO BAR DU RELAIS DES MONTAGNARDS

### **BARMAID D'UN SOIR - LES VENDREDIS SOIRS** **5-12-19-26 novembre et 3 décembre prochain**

Vivez l'expérience en formant votre équipe. Venez encourager les équipes participantes. Pour plus d'informations, communiquez au 418-596-2010

~~~~~

### **LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ EST PLUS FACILE** **QUAND ON LE FAIT ENSEMBLE!**

La Corporation de solidarité en sécurité alimentaire de Lotbinière (CoSSAL) et le comité organisateur de la campagne de solidarité des 3P 2010 ont reçu un appui important cette année, Daniel Corbeil, directeur général de l'entreprise Fenêtres Élite inc. a accepté sans hésitation de devenir le parrain d'honneur cette année.

« La sécurité alimentaire est une problématique présente tout au cours de l'année, c'est pourquoi je profite de cette occasion pour vous sensibiliser à cette situation accrue. La CoSSAL vous offre l'opportunité de faire la différence. Comment? En participant à la campagne des paniers de Noël 2010.

Permettez-moi de vous proposer une initiative à réaliser lors de votre activité sociale des Fêtes. La majorité des entreprises, des groupes sociaux, organisent un « party des Fêtes ». Que diriez-vous de demander, en guise de prix d'entrée, une ou deux denrées non périssables. Ainsi, en plus de votre contribution d'entreprise, vos collègues et vos employés auront également l'occasion de contribuer à cette grande cause. Par ce geste de partage et de solidarité, vous aiderez plusieurs familles à vivre un beau Noël. »

Dans le cadre du projet des 3P, la CoSSAL collabore avec les organisations locales des municipalités de la MRC de Lotbinière. Ainsi, vous êtes assurés d'une redistribution équitable. L'édition 2009 a permis de distribuer 369 paniers touchant ainsi plus de 800 personnes à travers les 18 municipalités de la MRC de Lotbinière. Pour de plus amples informations vous pouvez communiquer au numéro 418-728-4201. Catherine Martel, coordonnatrice de la CoSSAL rappelle que les personnes désirant un panier de Noël devront communiquer avec l'organisation dans leur municipalité.



*Daniel Corbeil, directeur général*



## **Site d'amusement pour les enfants de 0 à 5 ans : un projet de la Fondation École l'Astrale**

Selon les données du recensement de 2001, il y avait à ce moment 95 enfants à Saint-Sylvestre, âgés de 0 à 5 ans. Avec l'incitatif du Régime québécois d'assurance parentale qui a été mis en place en 2005, il est déjà reconnu que nos jeunes familles ont plus d'enfants que la génération précédente. Un autre indice nous permet de constater qu'à Saint-Sylvestre, nous nous retrouvons en présence de plusieurs petits bouts de choux; la présence de plusieurs garderies. En effet, il existe présentement 5 garderies en milieu familial et un service de garde en milieu scolaire. De plus, un projet d'un centre de la petite enfance pouvant accueillir plus de 25 enfants de 0 à 4 ans est déjà bien avancé.

Par ailleurs, dans le parc près de l'école primaire l'Astrale, il existe un site de modules de jeux amusant et très coloré mais conçu pour les enfants de plus de 6 ans et peu adapté aux enfants en bas âge.

Depuis 2009, la Fondation École l'Astrale a démarré un projet qui fera en sorte de rendre disponible pour l'été 2011, un site d'amusement sécuritaire et conforme aux besoins des enfants de 0 à 5 ans. Les modules installés sur le site permettront à nos petits de se développer au niveau moteur, social et affectif ainsi qu'au niveau cognitif et spatio-temporel.

Les modules de jeux que la Fondation veut acquérir pour le bénéfice des jeunes enfants de la communauté de Saint-Sylvestre seront composés d'escaliers, de glissades, d'une échelle pour grimper, d'un tunnel pour ramper et d'un coin ombragé. Le site aura une base de sol faite d'un matériel mou, spécialement conçu pour absorber les chutes des petits. Il sera entouré d'une clôture et un aménagement de fleurs et d'arbustes rehaussera le tout. Enfin, il est prévu une structure de balançoires pour bébés et des bancs pour les parents.

Les modules de jeux acquis dans le cadre du projet, devront respecter les normes canadiennes de sécurité les plus sévères et pourront accueillir jusqu'à 46 enfants et leurs parents.

Les coûts estimés pour l'acquisition des modules de jeux et l'aménagement du site sont de l'ordre de 30 000\$; environ 19 000\$ sont prévus pour l'achat des modules et 11 000\$, pour l'acquisition des accessoires et l'installation du site proprement dit.

Depuis septembre 2010, les membres du Conseil d'administration de la Fondation l'Astrale ont démarré une campagne de financement en fournissant le premier 1 000\$ du 30 000\$ visé et en présentant le projet au Conseil municipal, à la Corporation Défi de Saint-Sylvestre et à la Caisse populaire Desjardins de Beauvillage; les trois organismes ont reçu les demandes d'aide et de financement avec enthousiasme.

Dans les derniers jours, la Fondation École l'Astrale a fait parvenir une demande d'aide à notre députée provinciale, madame Sylvie Roy, à notre député fédéral, monsieur Jacques Gourde, et au ministre provincial responsable de la région Chaudière-Appalaches, monsieur Laurent Lessard. Nous nous attendons à un accueil très favorable du projet, de leur part.

Dans quelques semaines, la Fondation École l'Astrale débutera sa campagne de financement auprès des commerçants et des résidents de Saint-Sylvestre; des activités de sollicitation directes et des activités de financement collectives seront alors démarrées. Nous espérons alors que la population de notre patelin répondra avec enthousiasme et avec générosité afin de compléter le financement du projet avec succès.

D'autres informations sont à venir!

Joseph Lamarre, président du C. A.

Fondation École l'Astrale, de Saint-Sylvestre

## ***ATTENTION ATTENTION***

Pour toutes personnes vivant une **situation particulièrement difficile**, il y a possibilité de faire la demande de panier de Noël.

Cela vous concerne, vous connaissez des gens dans le besoin, S.V.P. bien vouloir communiquer au bureau municipal au 418-596-2384 pour y laisser votre nom.

### **SOINS DES PIEDS ET POSE D'ONGLES**

Technicienne diplômée en hygiène et soin des pieds offre traitement thérapeutique pour les personnes diabétiques, douleurs aux pieds causées par des cors, pied d'athlète, verrues plantaires, crevasses, ongles épais, mycoses, incarnés. Je suis membre de l'A.N.Q. (reçu pour fin d'impôt).

Technicienne diplômée en pose d'ongles gel UV (manucure et pédicure) Soins pour les mains avec antioxydant, exfoliant et crème pour une détente reconfortante. Certificats cadeaux disponibles.

Au plaisir de vous recevoir !

Jacqueline Lévesque N.D. 115, rue Bilodeau, 418-596-2351

### **PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ**

#### *VOLET 3- ENFANTS FRÉQUENTANT L'ÉCOLE L'ASTRALE (maternelle et 1 année)*

Un montant total de 300\$ réparti sur 2 ans sera alloué pour tout enfant résident à Saint-Sylvestre et fréquentant l'école l'Astrale. Un montant de 150\$ sera accordé, au mois de novembre, sur preuve de fréquentation scolaire (bulletin) à l'étudiant qui débutera à la maternelle. Un autre de 150\$ sera accordé l'année suivante sur preuve de fréquentation.

Advenant l'arrivée de nouveaux enfants à l'école, avant le 30 novembre, suite à un déménagement, ceux-ci auront droit à la subvention de 300\$ aux mêmes titres que les résidents de Saint-Sylvestre. (Ex : un enfant arrivant en deuxième année aura droit à 150\$ et en troisième année 150\$).

Cette subvention ne sera accordée qu'aux enfants inscrits à l'école l'Astrale et chaque enfant n'aura droit qu'une seule fois au montant de 300\$, lors de sa fréquentation au primaire.

P.S. Pour une seule année de fréquentation à l'école l'Astrale, un seul montant de 150\$ sera versé.

Votre demande devra être déposée au bureau de la municipalité à l'attention de Corporation DEFI St-Sylvestre.

Date limite pour remettre vos articles

**22 novembre**

Prochaine parution début décembre.